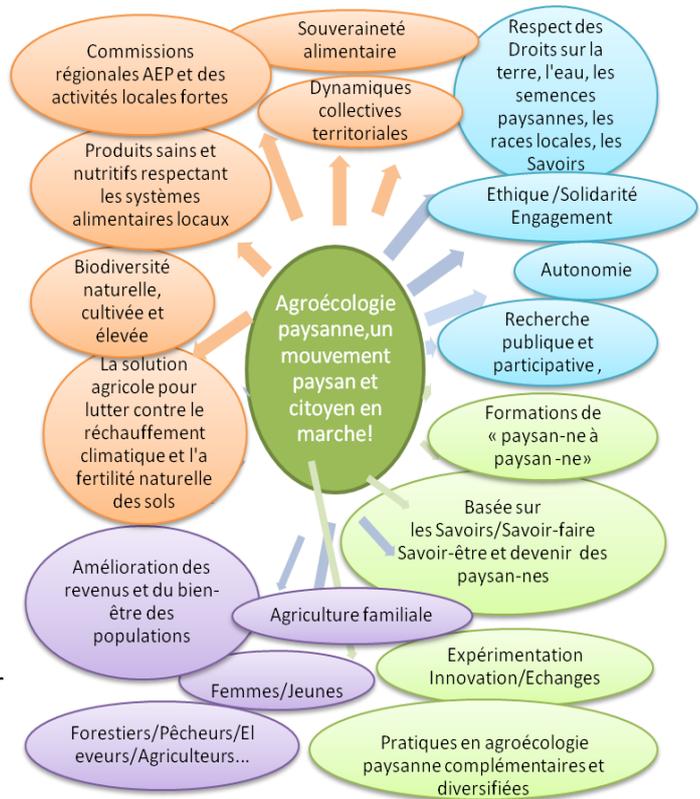


# « Le manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni »

Notre solidarité se base sur les convictions et les principes suivants, qui unissent nos combats:

1. les droits humains à l'eau, à l'alimentation et à la terre sont fondamentaux et essentiels pour la vie. Toutes et tous, hommes et femmes, adultes et enfants, riches ou pauvres, ruraux ou urbains doivent pouvoir en jouir.
2. L'eau et la terre sont non seulement des ressources naturelles vitales, mais aussi une partie de notre héritage commun, dont la sécurisation et la gouvernance doivent être préservées par chaque communauté pour le bien commun de nos sociétés et de l'environnement, aujourd'hui et pour les générations à venir.
3. L'eau, la terre et les semences sont des biens communs, et pas des marchandises.
4. Le mandat légal et constitutionnel que nous reconnaissons à l'État est celui de représenter l'intérêt des peuples. Raison pour laquelle l'État a le devoir de s'opposer à toute politique ou traité international qui menacent les droits humains et leur propre souveraineté, y compris les mécanismes de règlement des différends entre les entreprises et les États, et la majorité des traités d'investissement.
5. Les politiques de gestion de la terre et de l'eau doivent favoriser la réalisation de l'équité sociale, l'égalité de genre, la santé publique et la justice environnementale.
6. Le refus ferme de toute forme d'occupation et domination étrangères.



## ***S'inspirer du passé et transformer le présent pour se tourner vers l'Agriculture familiale basée sur l'agroécologie paysanne et la souveraineté alimentaire***

Nos systèmes alimentaires locaux ancestraux et éco/agrosystèmes se sont développés sur des millénaires. Ils ont pris le nom d'agroécologie au cours des 30 à 40 dernières années. Les divergences d'interprétations et d'applications de l'agroécologie font qu'aujourd'hui, nous revendiquons une agroécologie paysanne, synonyme de dignité, basée sur les savoirs, savoir-faire, savoir être et savoirs devenir paysans. L'agroécologie paysanne met la vie au cœur de toute intervention. C'est un mode de vie solidaire basé sur des pratiques transmises, valorisées et partagées, sur des valeurs et des principes communs notamment les droits humains. L'agroécologie paysanne par sa dimension philosophique, sociale, environnementale et économique intègre toutes formes d'agriculture écologique, biologique, équitable. Elle est la clef d'aujourd'hui et de demain pour préserver l'humanité et la planète.

En effet, dans un contexte mondial marqué par de nombreuses crises, dont la crise alimentaire, les statistiques sur le nombre de personnes qui souffrent chroniquement de la faim sont effrayantes. Aujourd'hui, environ 800 millions à un milliard de victimes sont majoritairement les paysan-nes. Le recours à l'usage massif des intrants chimiques, la motorisation abusive, la biotechnologie moderne, etc. font un modèle agricole qui remet en cause les modes de vie des communautés vivant dans les zones rurales. Ce modèle dominant, basé sur le profit induit de profonds changements culturels, alimentaires et sociaux. L'exode rural, les pollutions environnementales, la concentration et l'accaparement des terres et des eaux, la monoculture, la

déforestation et les changements climatiques ont de très graves répercussions sur la qualité de vie des populations de la planète.

Comme si une bonne partie de l'humanité semble ne pas voir les réalités désastreuses, le système libéral tente à ses dernières heures, de donner un souffle nouveau au mode de production agro-industriel visiblement essoufflé. C'est à ce titre, que diverses initiatives telles que la promotion des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), ou les modèles agricoles de la Révolution verte ou bleue à la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN) portée par le G8 et la Banque Mondiale, l'agriculture dite intelligente ou autres agropoles, sont promues. Ce modèle basé sur le profit ne profite en effet qu'à une poignée, au détriment de la population, majoritairement paysanne. Il consacre la marchandisation des ressources naturelles et des ressources foncières avec violence. Il expulse et appauvrit les communautés et les exploitations agricoles familiales. Il criminalise les défenseurs des droits humains et des biens communs. Il aggrave le changement climatique, la malnutrition, détériore la santé et l'environnement et détruit notre cohésion sociale.

**Face à lui, nous défendons un autre modèle Agricole et de société, celui de l'agroécologie paysanne.**

Nous acteurs et actrices du changement, paysan-ne-s y compris les éleveurs et pasteurs, les artisans-pêcheurs, membres d'organisations paysannes, acteurs et actrices des mouvements sociaux et associatifs, des instituts de recherches<sup>1</sup>, consommateurs, urbains et ruraux, voulons nous engager collectivement pour l'agriculture familiale basée sur l'agroécologie paysanne et la souveraineté alimentaire.

Initié en 2014 lors d'un cadre de concertation<sup>2</sup>, notre mouvement paysan et citoyen basé sur des synergies fortes, est aujourd'hui en marche pour un avenir prospère et partagé dans la paix en promouvant la justice sociale, environnementale et nos identités culturelles. Pour relever le défi de la souveraineté alimentaire au Mali et de l'agriculture familiale, une convergence forte doit se faire autour de l'agroécologie paysanne, de concert avec la Convergence globale des luttes de la Terre et de l'eau et aux plus hauts niveaux. C'est pourquoi nous nous sommes retrouvés au sein de la plateforme de l'agroécologie paysanne Mali qui s'est étoffée en avril 2017 au centre de formation Nyéléni.

Afin d'agir ensemble et avec cohérence et solidarité, nous avons écrit collectivement ce manifeste qui exprime nos visions et actions communes et développe des stratégies conjointes pour promouvoir l'agroécologie paysanne à travers un plaidoyer commun auprès des paysans-nes, de la société, des institutions de recherche, jusqu'aux politiques publiques que ce soit au niveau national, régional et continental.

**Le manifeste de l'agroécologie paysanne est un outil articulé autour de 7 piliers intrinsèquement liés les uns aux autres, avec des valeurs et des principes, pour agir ensemble dans le même sens.**

### **Pilier1 : *Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles***

C'est le pilier fondamental car sans la sécurisation et la gestion rationnelle de la terre, de l'eau par et pour les communautés, pas de développement agricole harmonieux. Les paysans et paysannes sont les premiers investisseurs et les premiers nourriciers. Il faut sécuriser leurs droits fonciers et les ressources naturelles. Ceci implique de:

- Reconnaître et sécuriser les droits sur le foncier collectif coutumier des villages et des familles, et des ressources naturelles et cela, jusqu'au niveau juridique, sans les privatiser ni les marchander.
- Protéger les droits des communautés d'usages et d'accès aux biens communs notamment les forêts, pâturages, pistes de transhumance, sources d'eau, à ceux et celles qui pratiquent la cueillette, la chasse, la pêche, la transhumance tout en encourageant la restauration écologique et culturelle de leur abondance passée avec des conventions locales pour une gestion équitable et équilibrée des ressources naturelles.

<sup>1</sup> Liste des signataires

<sup>2</sup> Rencontre multi acteurs en 2014 qui a reconnu la CNOP comme leader de l'agroécologie au Mali

- Mettre en place des organes de gestion et de résolution de conflits dès le niveau village composés de tous les membres de la communauté notamment les femmes et les jeunes.
- Adopter une approche territoriale et holistique des questions sociales et économiques, portant sur les ressources naturelles.

---

**Pilier 2 : *Valoriser et sauvegarder la biodiversité, des semences paysannes et des races locales.***

La biodiversité naturelle, cultivée et élevée est le pilier de la vie d'aujourd'hui et de demain. Nous devons la promouvoir et ceci implique de :

- Inventorier, valoriser et multiplier la diversité et les valeurs nutritionnelles et thérapeutiques des variétés et races locales/paysannes dans la nutrition et l'alimentation.
- Garantir les droits collectifs des paysans-nes, des communautés à utiliser librement conserver, échanger et de vendre leurs semences paysannes (application de l'article 9 du TIRPAA<sup>3</sup>).
- Empêcher le biopiratage de nos ressources et la privatisation du vivant.
- Lutter contre les tentatives des entreprises et des institutions pour s'approprier l'agroécologie comme un moyen de promouvoir les OGM et les autres fausses solutions et nouvelles biotechnologies dangereuses.

---

**Pilier 3 : *Encourager les pratiques en agroécologie paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité.***

Basée sur les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir des paysans-nes et des communautés, l'agroécologie paysanne se développe sur des terroirs vivants et riches en biodiversité grâce à des pratiques et des connaissances enrichies et transmises au fil des siècles, échangées, partagées, complémentaires entre paysans. L'agroécologie est développée au travers de nos propres innovations, recherches et méthodes de sélection et d'amélioration des espèces cultivées et des races animales. Ses pratiques multiples et diverses répondent aux enjeux et défis, ainsi qu'aux aspirations des paysans-nes d'aujourd'hui et de demain. Cela implique de :

- Encourager la participation et développer les espaces d'échanges entre paysans et paysannes, systématiser, documenter et diffuser les expériences, à des forums, rencontres...
- Soutenir la formation en agroécologie de base dans les centres, in situ et notamment de relais paysans-nes, acteur/trices du changement tant sur les pratiques que la compréhension des enjeux et défis, avec des outils pédagogiques harmonisés.
- Soutenir financièrement et humainement les pratiques de l'agroécologie paysanne notamment les initiatives collectives.

---

**Pilier 4 : *Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques.***

Nos systèmes alimentaires locaux sont les premiers garants de notre santé, de nos emplois de notre environnement, de nos identités. Cela implique de :

- Promouvoir les marchés locaux de produits locaux et les valoriser à partir de leur qualité saine, savoureuse, nutritionnelle, thérapeutique...
- Soutenir le développement d'infrastructures, institutions et mécanismes de financement alternatifs pour soutenir producteurs et consommateurs.
- Promouvoir l'agroécologie paysanne comme moyen principal pour réduire les pertes et les gaspillages dans le système alimentaire
- Adapter aux réalités locales et paysannes les normes de production, transformation et commercialisation pour relocaliser les systèmes alimentaires.

---

<sup>3</sup> TIRPAA: Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

---

**Pilier 5 : Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes.**

---

Les femmes, avec leurs connaissances, leurs valeurs, leur vision et leur leadership, sont essentielles pour que l'agroécologie paysanne atteigne son plein potentiel pour aller de l'avant. Les jeunes, ainsi que les femmes, constituent l'une des principales bases sociales de l'évolution et l'application de l'agroécologie paysanne pour contribuer à la transformation sociale et écologique dès aujourd'hui et pour demain. Cela implique de :

- Répartir de manière égale et équitable, le foncier, la prise de décisions, l'accès aux services, les droits, le statut et la rémunération.
- Sécuriser et outiller pour développer leur autonomie.
- Créer et soutenir des dynamiques sociales et territoriales autour de l'agroécologie paysanne pour retenir la jeunesse dans un cadre de vie épanouissant et collectif avec un revenu juste.
- Favoriser les échanges et la transmission des connaissances, notamment intergénérationnelle.

---

**Pilier 6 : Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective.**

---

Il est primordial de démultiplier et développer l'agroécologie paysanne sur une plus grande échelle grâce à l'auto-organisation et à l'action collective. Cela implique de :

- Elargir et renforcer les réseaux en favorisant les espaces de débats et d'actions autour de l'agroécologie paysanne du local au régional.
- Encourager et soutenir l'organisation collective pour des terroirs agroécologiques dynamiques et vivants riches de leur diversité tant environnementale, productive qu'humaine.
- Elargir notre mouvement paysan et citoyen aux instituts et organismes de recherche publics pour servir les intérêts des populations avec comme priorité les besoins liés à l'agroécologie paysanne en développant des programmes de recherche réellement collaboratifs qui remettent les savoirs paysans au cœur des solutions.
- Entreprendre des formations permanentes pour pérenniser l'Agroécologie

---

**Pilier 7 : Agir au niveau institutionnel législatif et réglementaire.**

---

Faire reconnaître et appliquer l'agroécologie paysanne telle que définie au présent document, par nos Etats et les institutions internationales comme il a été débuté avec la FAO ainsi qu'au niveau des collectivités territoriales. Cela implique de :

- Inclure l'agroécologie paysanne dans les politiques publiques notamment agricoles, de santé, de nutrition, et d'éducation.
- S'assurer que les 10% de Maputo soient orientés pour soutenir l'Agriculture familiale basée sur l'agroécologie paysanne et la souveraineté alimentaire tout en protégeant nos économies locales dans une intégration régionale en impliquant les acteurs de l'AEP.
- Fournir dans tous les lieux de restauration collective des services publics y compris les pauses et repas des ateliers, forum, rencontres, sommet des produits issus de l'agroécologie paysanne.
- Maintenir et créer des ceintures vertes en agroécologie paysanne en encourageant des processus de planification décentralisés réellement participatifs, conjointement avec les autorités et administrations locales pertinentes.
- Refuser tout accord, traité qui mettrait en péril nos économies et nos identités.

L'agroécologie paysanne est la réponse à la demande de protection, de sécurité et de pérennité de la planète et de l'humanité. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines, est un ingrédient essentiel à sa réalisation.

*Fait au CIFAN<sup>4</sup>, Selingué Mali, le 21 Avril 2017*

---

<sup>4</sup> Centre international de formation en agroécologie paysanne de Nyéléni